

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:496303-2020:TEXT:FR:HTML>

**France-Chelles: Services d'impression
2020/S 204-496303**

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ville de Chelles
Adresse postale: parc du Souvenir Emile Fouchard
Ville: Chelles Cedex
Code NUTS: FR102 Seine-et-Marne
Code postal: 77505
Pays: France
Point(s) de contact: Direction de la commande publique
Courriel: dcp@chelles.fr
Téléphone: +33 164728566

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.chelles.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_v4f62lmcN
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_v4f62lmcN

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Impression de documents divers
Numéro de référence: 2020030

II.1.2) Code CPV principal

79810000 Services d'impression

II.1.3) Type de marché

Services

- II.1.4) **Description succincte:**
L'accord-cadre a pour objet l'exécution des prestations d'impression du journal municipal, de brochures, de dépliants, de feuillets, d'affiches, d'enveloppes et de papiers avec en-tête et d'autres documents divers pour la Ville de Chelles. Le présent accord-cadre est à bons de commande mono-attributaire, sans montant minimal et avec un montant maximal par lot et par période. Il débutera à compter du 1.1.2021 jusqu'au 31.12.2021 et sera reconductible tacitement trois fois maximum par période de douze mois.
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
Valeur hors TVA: 664 000.00 EUR
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:
Néant.
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**
Impression du magazine municipal et de brochures, dépliants, feuillets et autres documents
Lot n°: 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
79810000 Services d'impression
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FR102 Seine-et-Marne
Lieu principal d'exécution:
Ville de Chelles.
- II.2.4) **Description des prestations:**
Prestations d'impression du magazine municipal et de brochures, dépliants, feuillets et autres documents.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: La qualité des impressions / Pondération: 20
Critère de qualité - Nom: Les qualités des process et des conseils au façonnage / Pondération: 20
Critère de qualité - Nom: Les performances environnementales dans l'exécution de l'accord-cadre / Pondération: 5
Critère de qualité - Nom: Le délai moyen de livraison / Pondération: 10
Prix - Pondération: 45
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA: 520 000.00 EUR
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
Cet accord-cadre débutera à compter du 1.1.2021 jusqu'au 31.12.2021 et sera reconductible tacitement trois fois maximum par période de douze mois.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options:

L'acheteur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Montant maximal par période de 130 000 EUR (HT).

II.2) Description

II.2.1) Intitulé:

Impression d'affiches

Lot n°: 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79810000 Services d'impression

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR102 Seine-et-Marne

Lieu principal d'exécution:

Ville de Chelles.

II.2.4) Description des prestations:

Prestations d'impression d'affiches.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: La qualité des impressions / Pondération: 15

Critère de qualité - Nom: Les qualités des process et des conseils au façonnage / Pondération: 20

Critère de qualité - Nom: Les performances environnementales dans l'exécution de l'accord-cadre /
Pondération: 5

Critère de qualité - Nom: Le délai moyen de livraison / Pondération: 10

Prix - Pondération: 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 64 000.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Cet accord-cadre débutera à compter du 1.1.2021 jusqu'au 31.12.2021 et sera reconductible tacitement trois fois maximum par période de douze mois.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options:

L'acheteur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Montant maximal par période de 16 000 EUR (HT).

II.2) Description

II.2.1) Intitulé:

Impression d'enveloppes et papiers avec en-tête «Ville de Chelles»

Lot n°: 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79810000 Services d'impression

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR102 Seine-et-Marne

Lieu principal d'exécution:

Ville de Chelles.

II.2.4) Description des prestations:

Prestations d'impression d'enveloppes et papiers avec en-tête «Ville de Chelles».

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: La qualité des impressions (blancheur du papier et des enveloppes, résistance du papier au photocopieur...) / Pondération: 30

Critère de qualité - Nom: Les performances environnementales dans l'exécution de l'accord-cadre / Pondération: 5

Critère de qualité - Nom: Le délai moyen de livraison / Pondération: 10

Prix - Pondération: 55

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 80 000.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Cet accord-cadre débutera à compter du 1.1.2021 jusqu'au 31.12.2021 et sera reconductible tacitement trois fois maximum par période de douze mois.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: oui

Description des options:

L'acheteur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles

qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Montant maximal par période de 20 000 EUR (HT).

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants si besoin;
- pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants);
- le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et la part du chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

- déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années;
- une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années. Les services sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du contrat public.

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 20/11/2020
Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 20/11/2020
Heure locale: 14:00
Lieu:

Bureau de la direction de la commande publique de la Ville de Chelles.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Les plis seront ouverts en présence du président de la Commission d'appel d'offres, et des autres membres de cette dernière s'ils souhaitent être présents.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:
Septembre 2024.

VI.3) **Informations complémentaires:**

— échantillons: les candidats remettront à l'appui de leur offre un échantillon de certaines fournitures. Les échantillons doivent être transmis, avant la date et heure limites de remise des offres;
— dans le respect de l'article R. 2142-22 du code de la commande publique, aucune forme juridique déterminée n'est exigée aux groupements d'opérateurs économiques pour la présentation de leur candidature et de leur offre ainsi qu'après l'attribution du présent marché public.

L'un des opérateurs, membre du groupement, est désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire. Il représente l'ensemble des membres vis-à-vis du pouvoir adjudicateur, et coordonne les prestations des membres du groupement. Si le groupement est conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. En application de l'article R. 2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter, pour un même lot, une offre en agissant à la fois:

— en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
— en qualité de membres de plusieurs groupements.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Melun
Adresse postale: 43 rue du Général de Gaulle, case postale 8630
Ville: Melun
Code postal: 77008
Pays: France
Courriel: Grefte.ta-melun@juradm.fr
Téléphone: +33 160566630
Fax: +33 160566610
Adresse internet: <http://melun.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé précontractuel conformément à l'article L. 551-1 du code de justice administrative pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat;
- référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) (ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat) ou de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée.

Les contrats dont la passation n'est pas soumise aux procédures formalisées peuvent échapper au référé contractuel, si le pouvoir adjudicateur publie au JOUE son intention de conclure le contrat (avis ex ante volontaire) et observe un délai de onze jours entre cette publication et la signature du contrat. La même exclusion s'applique aux marchés passés sur le fondement d'un accord-cadre ou d'un système d'acquisition dynamique, si l'acheteur envoie aux titulaires la décision d'attribution du contrat et observe un délai de seize jours (onze jours en cas d'envoi dématérialisé), entre cet envoi et la signature du marché;

- recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief;
- recours de pleine juridiction en contestation de la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, assorti le cas échéant de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriée.

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

15/10/2020